



Rapport annuel 2012

du secrétaire général

Anders Fogh Rasmussen

Avant-propos

De l'importance de la défense



EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2013, des pays membres de l'OTAN déploient des missiles Patriot pour aider à défendre et à protéger la population et le territoire de la Turquie et pour contribuer à la désescalade de la crise à la frontière sud-est de l'Alliance. Ce déploiement fait suite à notre décision, prise en décembre, de renforcer les capacités de défense aérienne de la Turquie. La décision était une démonstration concrète de la solidarité au sein de l'OTAN et de notre engagement ferme à assurer la sécurité de tous les Alliés. Elle fait, en outre, apparaître clairement pourquoi la défense demeure importante.

De nombreux autres exemples de la solidarité des Alliés ont émaillé l'année 2012. À notre sommet de Chicago, en mai, nous avons réaffirmé notre attachement à un Afghanistan souverain, sûr et démocratique. Nous sommes convenus d'achever notre actuelle mission de combat à la fin de l'année 2014, lorsque nos partenaires afghans assumeront l'entière responsabilité de la sécurité de leur pays, et d'entrer alors dans une autre phase de collaboration. Nous planifions déjà une nouvelle mission que l'OTAN dirigera à partir de 2015 pour former, conseiller et assister les forces de sécurité afghanes.

À Chicago, nous avons associé nos partenaires à nos travaux au plus haut niveau. Nous avons rappelé que la porte de l'OTAN reste ouverte aux pays qui sont désireux et capables d'assumer les responsabilités et les obligations liées au statut de membre, et nous nous sommes promis d'intensifier notre coopération avec les partenaires dans le monde.

À Chicago, nous nous sommes aussi fixé comme objectif d'accroître la compétence, la compatibilité et la complémentarité de nos forces – c'est ce que nous appelons « Les forces de l'OTAN à l'horizon 2020 ». Pour aider à la réalisation de cet objectif, nous avons approuvé deux initiatives distinctes : l'initiative de défense intelligente et l'initiative d'interconnexion des forces.

L'initiative de défense intelligente offre aux Alliés le moyen de développer et d'acquérir des capacités critiques. Plus de vingt projets multinationaux axés sur le développement de capacités – allant de la surveillance aéro-maritime aux munitions à guidage de précision – sont déjà en cours.

Tous ces projets comptent des Alliés européens parmi les participants ; un tiers d'entre eux sont purement européens et deux tiers sont pilotés par des Alliés européens.

L'initiative d'interconnexion des forces va aider les pays de l'OTAN et les pays partenaires à mettre à profit l'expérience accumulée en deux décennies d'opérations, par un accroissement du nombre d'activités d'entraînement et d'exercices dirigés par l'Organisation, de même que par un renforcement de la Force de réaction de l'OTAN. En fait, le présent rapport annuel montre que la plupart des Alliés ont, ces dernières années, sensiblement amélioré leur aptitude à déployer et à soutenir des forces. Notre initiative d'interconnexion des forces va nous aider à conserver ces acquis et à maintenir l'aptitude de nos forces à opérer ensemble. Ce sera particulièrement important après l'achèvement de la mission de la FIAS en Afghanistan, en 2014.

Lorsque je jette un regard rétrospectif sur l'année 2012, je constate que nous avons renforcé le lien transatlantique, montré notre attachement aux valeurs qui nous sont communes et à la sécurité, et élaboré des plans qui soient le garant d'un avenir stable et pacifique tant pour les Alliés que pour les partenaires. En 2013, nous devons continuer de faire preuve de la même solidarité, du même engagement et de la même clairvoyance, gages de notre force et de notre réussite.

Le présent rapport annuel fait apparaître clairement que, malgré la crise économique de ces dernières années, l'Alliance reste la plus importante puissance militaire au monde. Les budgets alloués à la défense par les pays de l'OTAN continuent de représenter plus de la moitié des dépenses de défense à l'échelle mondiale. Toutefois, à cet égard, le déséquilibre entre Alliés va grandissant, non seulement entre pays d'Amérique du Nord et pays d'Europe, mais aussi entre Alliés européens. De plus, depuis quelques années, les dépenses de défense totales des Alliés sont en baisse, alors que les dépenses de défense des nouvelles puissances émergentes sont en hausse. Si ces tendances se poursuivent, nous pourrions nous retrouver confrontés à trois graves déséquilibres, qui mettraient en péril, dans les années à venir, les capacités militaires et la crédibilité politique de l'OTAN.

Nous pourrions, tout d'abord, avoir à faire face à un déséquilibre intra-européen croissant. Certains Alliés européens vont continuer d'acquérir des capacités de défense déployables modernes, tandis que d'autres vont peut-être avoir de plus en plus de mal à le faire. Cette situation risque d'entamer la capacité des Alliés européens de travailler ensemble de manière efficace à la gestion de crises à l'échelle internationale.

Ensuite, nous pourrions aussi connaître un déséquilibre transatlantique grandissant. Si les tendances actuelles en matière de dépenses de défense se poursuivent, la capacité des pays européens membres de l'OTAN de collaborer concrètement avec leurs Alliés nord-américains pourrait s'en trouver limitée. Et le soutien politique dont l'Alliance bénéficie aux États-Unis risque également d'en souffrir.

Enfin, la montée des puissances émergentes pourrait créer un déséquilibre de plus en plus marqué entre leur capacité d'agir et d'exercer une influence sur la scène internationale et la nôtre.

Il est bien évident qu'investir dans la défense ne réglera pas nos problèmes économiques. Mais, si nous réduisons nos dépenses de défense dans de trop grandes proportions, pendant trop longtemps, nous pourrions en fait aggraver la situation économique. Opérer des coupes disproportionnées dans les budgets de défense revient à affaiblir non seulement nos forces armées, mais aussi les industries qui les soutiennent et qui sont d'importants leviers pour l'innovation, l'emploi et l'exportation. Cela risque de conduire à une dangereuse spirale d'érosion de la croissance et de réduction des forces armées, en termes d'effectifs comme d'efficacité, surtout en Europe.

Les gouvernements doivent s'attacher en priorité à lutter contre la crise économique, et les dépenses de défense ne sauraient être épargnées dans les efforts faits pour équilibrer les budgets. Les défis de sécurité du XXI^e siècle – terrorisme, prolifération, piraterie, cyberguerre, instabilité de certains États – ne vont toutefois pas disparaître pendant que nous

nous attacherons à remédier à la situation économique. S'il est vrai qu'il y a un prix à payer pour la sécurité, il faut aussi savoir que l'insécurité peut coûter beaucoup plus cher. Toutes les décisions que nous prenons aujourd'hui pour limiter nos dépenses de défense se répercuteront sur la sécurité de nos enfants et petits-enfants.

La puissance militaire restera essentielle si nous voulons continuer d'assurer la sécurité de nos populations et conserver notre influence à l'échelle mondiale. Les Alliés devront donc, en 2013, résister à la pression exercée sur les dépenses de défense. Nous devons aussi davantage nous employer à utiliser au mieux les fonds et les ressources dont nous disposons : pour réduire nos coûts au minimum, le recours à des solutions multinationales sera indispensable, et pour développer nos capacités au maximum, l'Alliance sera incontournable. Ensuite, dès que la situation économique le permettra, nous devons envisager d'accroître nos investissements dans le secteur de la défense pour pouvoir ainsi rattraper nos retards.

Pendant plus de soixante ans, l'Amérique du Nord et l'Europe ont travaillé main dans la main pour protéger notre liberté, notre sécurité et notre bien-être. La solidarité des deux continents, qu'incarne l'OTAN, a conduit à une période de paix et de stabilité sans précédent. Tout cela doit nous rappeler l'importance de nos valeurs, de nos institutions et de notre mode de vie – et donc aussi l'importance de la défense.

En 2012, les Alliés m'ont accordé une année supplémentaire dans ma fonction de secrétaire général de l'OTAN, prolongeant mon mandat jusqu'en juillet 2014. D'ici là, je continuerai d'agir avec détermination pour faire passer le message de l'importance de la défense, et de celle de l'OTAN. Je fais partie d'une génération qui a eu la chance de grandir dans une Europe libre, sûre et stable. Ensemble, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir afin de préserver ce précieux héritage pour les générations qui nous suivront, de part et d'autre de l'Atlantique.

Anders Fogh Rasmussen
Secrétaire général de l'OTAN

Les priorités opérationnelles de l'OTAN

EN 2012, l'Alliance a poursuivi sa mission en Afghanistan – l'engagement opérationnel le plus exigeant du point de vue militaire et le plus important qu'elle ait jamais pris. Parallèlement à cela, elle a continué à jouer un rôle crucial s'agissant de garantir un environnement sûr et sécurisé au Kosovo. Elle a aussi continué à lutter contre la menace terroriste en Méditerranée et à jouer son rôle dans les efforts déployés par la communauté internationale pour combattre la piraterie au large de la Corne de l'Afrique et dans le golfe d'Aden, où, grâce à cette action collective, le nombre d'attaques a atteint en 2012 un niveau historiquement bas. L'OTAN a aussi accepté de renforcer les capacités de défense aérienne de la Turquie en déployant des missiles Patriot afin d'assurer la défense de la population et du territoire de la Turquie et de contribuer à la désescalade de la crise à la frontière de l'Alliance.

Aujourd'hui, quelque 110 000 militaires opèrent dans le cadre de missions dirigées par l'OTAN sur trois continents.

L'Afghanistan

Les pays membres de l'OTAN et les 22 pays partenaires contribuant à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) maintiennent un engagement résolu en faveur de l'Afghanistan, animés par l'objectif fondamental qui a toujours été au cœur de la mission : faire en sorte que le pays ne redevienne plus jamais un sanctuaire pour les terroristes.

« un engagement résolu en faveur de l'Afghanistan »

Transférer l'entière responsabilité de la sécurité aux Afghans

Les forces de sécurité afghanes exerceront l'entière responsabilité de la sécurité dans l'ensemble du pays d'ici à la fin de 2014. Cet objectif a été fixé au sommet de

l'OTAN à Lisbonne en 2010 et confirmé au sommet de Chicago en mai 2012. La transition est le processus par lequel la responsabilité de la sécurité du pays est transférée progressivement aux soldats et aux policiers afghans ; quant à la FIAS, sa mission de combat se transforme en mission de soutien. Des progrès importants ont été accomplis en 2012, comme en témoigne l'annonce de l'entrée de provinces, de villes et de districts supplémentaires dans le processus de transition.

Le 22 mars 2011, le président Karzaï avait annoncé l'entrée d'une première « tranche » de zones afghanes dans ce processus. Un deuxième groupe a été annoncé le 27 novembre 2011, et un troisième le 13 mai 2012. Le 31 décembre 2012, le président Karzaï a annoncé que la transition serait mise en œuvre dans les mois à venir dans un quatrième groupe de zones. Suite à cette décision, les forces de sécurité afghanes assumeront la responsabilité de la sécurité de 87 % de la population afghane et de 23 des 34 provinces du pays. D'ici à la mi-2013, les Afghans auront pris la sécurité en charge dans tous les districts d'Afghanistan.

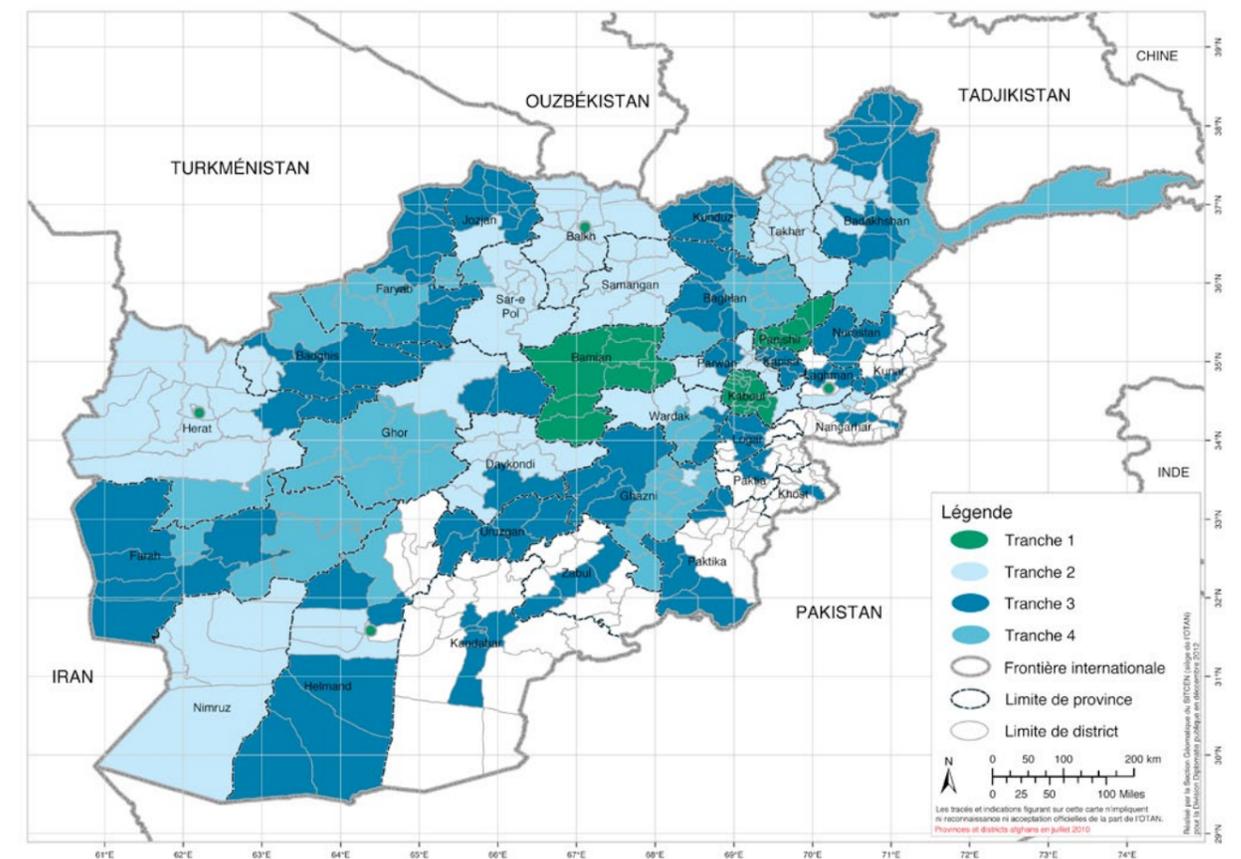


© OTAN

La question essentielle en ce qui concerne la transition en Afghanistan est de savoir si la sécurité sera bien assurée après le transfert effectif de responsabilité de la FIAS aux forces afghanes – en d'autres termes, si les forces de sécurité nationales afghanes (ANSF)¹ sont à la hauteur de la tâche.

¹ Les forces de sécurité nationales afghanes comprennent l'armée nationale afghane (ANA) et la police nationale afghane (ANP).

Afghanistan : tranches 1 à 4 de la transition

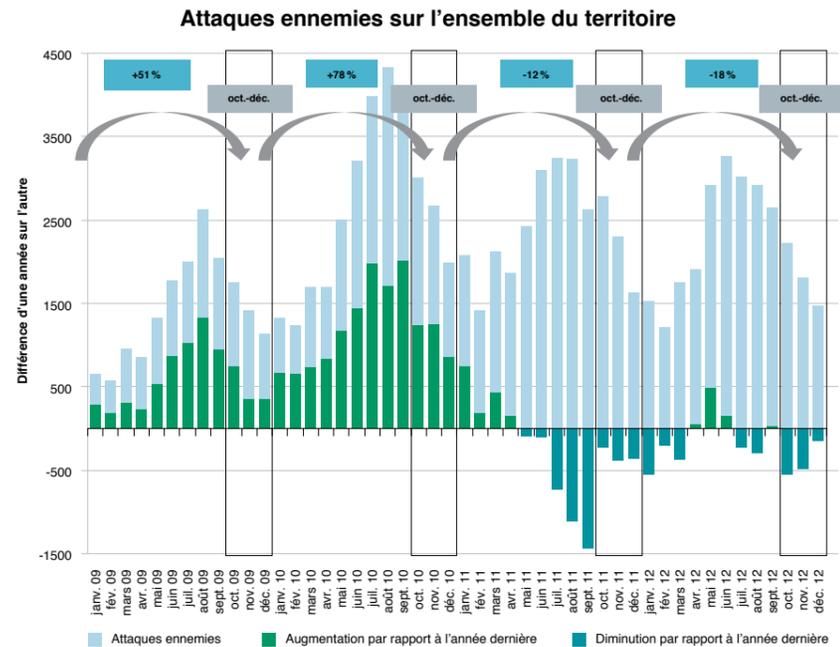


Les développements intervenus au cours de l'année écoulée montrent qu'elles le sont : les zones concernées par les deux premières tranches de la transition restent en effet les plus sûres de l'Afghanistan, et dans certaines d'entre elles, la sécurité s'est améliorée. C'est le cas, par exemple, dans plusieurs des districts les plus peuplés du pays ; ainsi, au cours des neuf premiers mois de 2012, le nombre d'incidents de sécurité imputables aux insurgés a baissé de 22 % à Kaboul, de 62 % à Kandahar, de 13 % à Herat et de 88 % à Mazar-i-Charif. Dans le Commandement régional Capitale (la zone incluant Kaboul), premier commandement régional à être totalement entré dans le processus de transition, les actes de violence perpétrés par les insurgés entre janvier et octobre 2012 a diminué de 27 % par rapport à la même période de l'année précédente. Tout au long de 2012, les forces de sécurité afghanes ont été en première ligne et ont réagi avec rapidité et efficacité aux attaques complexes lancées par les insurgés, y compris à Kaboul.

Développer les capacités des ANSF

Le rythme de la transition s'est accéléré grâce au renforcement des effectifs, de la crédibilité et de la capacité des ANSF. Entre décembre 2009 et octobre 2012, l'effectif des ANSF a augmenté de plus de 140 000 hommes, grâce au soutien déterminant de la Mission OTAN de formation en Afghanistan (NTM-A). Ces forces sont crédibles et capables, et elles ont déjà fait la preuve de ce qu'elles sont en mesure d'assurer la sécurité du pays et de la population contre l'insurrection.

Actuellement, les forces de sécurité afghanes dirigent 84 % des opérations menées en partenariat. D'une manière générale, elles ont renforcé leur capacité à planifier, à exécuter et à soutenir des opérations de grande envergure. Ainsi, une série de six opérations de grande envergure ont été menées de septembre à novembre 2012 avec la participation de quelque 11 000 agents de sécurité de l'armée, de la police des



Source :
Base de données
CIDNE du réseau
de la mission en
Afghanistan.
Chiffres au
18 janvier 2013.

frontières et des services de renseignement afghans. Et depuis octobre 2011, les forces spéciales afghanes ont mené plus de 4 000 opérations, dont 61 % sous leur propre direction.

Pour professionnaliser ces forces, la NTM-A a mis à disposition près de 5 000 formateurs dans des instituts et des écoles spécialisées. Une fois le diplôme délivré, des missions de conseil et de mentorat sont assurées sur le terrain par environ 400 équipes consultatives de police et équipes consultatives militaires de la FIAS déployées dans tout le pays.



© OTAN

En 2012, les activités de formation des ANSF ont porté essentiellement sur la formation des cadres et des formateurs afghans, sur l'alphabétisation, et sur le développement des

compétences professionnelles. Quelque 3 200 instructeurs diplômés de l'armée afghane assurent 91 % de toutes les activités de formation dans l'ensemble du pays, et depuis l'été 2012, des cours d'anglais sont donnés par l'armée nationale afghane (ANA) et par l'Institut afghan des langues étrangères. Grâce au succès de l'initiative de « formation des formateurs », la NTM-A a pu commencer à réduire ses propres effectifs.

Malgré des progrès encourageants, la FIAS est restée confrontée à des défis considérables en 2012. Un certain nombre d'attaques ont été lancées cette année contre les soldats de la FIAS par des membres des ANSF ou des personnes portant l'uniforme de l'ANA ou de l'ANP.

Ces incidents suscitent de vives préoccupations, et la FIAS prend le problème au sérieux. La FIAS et le gouvernement afghan continuent à coopérer étroitement pour réduire le risque, par exemple en améliorant les procédures d'habilitation et de sélection des nouvelles recrues, en menant des activités de contre-ingérence supplémentaires, et en renforçant la sensibilisation des forces internationales et des forces afghanes à leurs spécificités culturelles respectives. L'efficacité de ces mesures est constamment passée en revue, et d'autres mesures seront prises si nécessaire. Les soldats afghans et internationaux continuent à mener des opérations en partenariat, sur une base quotidienne, à travers tout l'Afghanistan.

Renforcer la stabilité

Tout au long de 2012, les efforts combinés des forces de sécurité nationales afghanes et de la FIAS ont permis d'éloigner encore les insurgés des centres de population, ce qui a contribué à les isoler de plus en plus. Quarante-vingt pour cent des attaques ennemies ont lieu dans des zones où vivent 20 % seulement de la population, et près de 50 % de toutes les attaques lancées dans l'ensemble du pays se produisent dans 17 districts seulement, qui ne comptent que 5 % de la population afghane totale.

À mesure que les forces de sécurité afghanes gagnent en efficacité, les insurgés prennent de plus en plus des civils pour cible. D'après le rapport trimestriel du secrétaire général de l'ONU publié le 6 décembre 2012, 84 % des victimes civiles (morts ou blessés) sont imputables aux insurgés. De récentes enquêtes montrent que la brutalité dont ceux-ci font preuve est largement reconnue et condamnée par la population afghane. Dans certaines provinces, les habitants ont pris les armes et se battent pour récupérer leurs villages. L'insurrection s'érode par ailleurs depuis la base – on sait que plus de 5 600 combattants ont déposé les armes et rejoint la société civile dans le cadre du programme afghan pour la paix et la réintégration, dirigé par le gouvernement afghan. Si le soutien aux insurgés faiblit, la confiance de l'opinion publique dans la capacité des ANSF à assurer la sécurité reste quant à elle très forte, comme le montrent de récentes enquêtes. À l'échelle du pays, la violence a reculé ces deux dernières années. Même si des attaques spectaculaires ont fait la une de l'actualité, au cours des huit premiers mois de 2012, le nombre d'actes de violence perpétrés par les insurgés à travers le pays a en fait baissé de 7 % par rapport à la même période de 2011, les chiffres de 2011 étant eux-mêmes inférieurs de 9 % à ceux de 2010.

L'avenir de l'Afghanistan

La communauté internationale dans son ensemble a défini un cadre pour le soutien futur de l'Afghanistan à la conférence de Bonn tenue en décembre 2011. Près de la moitié des pays du globe se sont engagés à soutenir la « décennie de la transformation » en Afghanistan, de 2015 à 2024.

Signe fort du soutien de la communauté internationale, une soixantaine de pays et d'organisations se sont rassemblés pour une réunion sur l'Afghanistan lors du sommet de l'OTAN à Chicago, en mai 2012. La stratégie arrêtée à Lisbonne concernant l'achèvement de la transition vers la prise en charge de la sécurité par les Afghans d'ici fin 2014 a été réaffirmée. Les dirigeants des pays de l'Alliance ont décidé

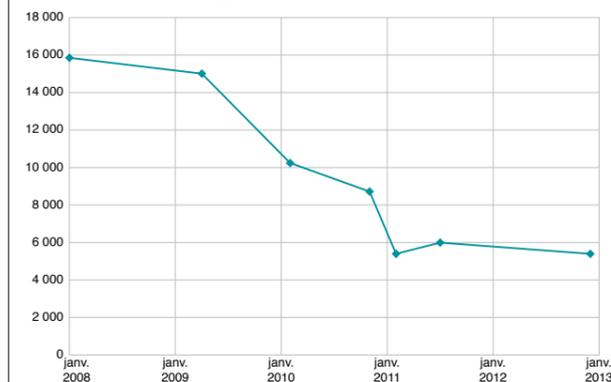
que la contribution que l'OTAN fournira à l'Afghanistan après 2014 consistera pour l'essentiel à continuer de former, de conseiller et d'aider les ANSF dans le cadre d'une mission fortement réduite qui prendra la relève de la FIAS dans un rôle autre que de combat.

Les pays de l'OTAN et leurs partenaires au sein de la FIAS ont réaffirmé leur ferme engagement à soutenir la formation, l'équipement, le financement et le développement capacitaire des ANSF après la fin de la période de transition. À la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de la FIAS tenue à Bruxelles en décembre 2012, il a été décidé que l'actuel fonds d'affectation spéciale pour l'ANA continuerait d'être adapté en vue de contribuer au maintien en puissance des forces afghanes après 2014. Le fonds d'affectation spéciale pour l'ANA s'inscrira, dans un solide cadre de responsabilité, en complément des efforts déployés par la communauté internationale dans son ensemble et viendra s'ajouter à d'autres sources de financement. C'est au gouvernement afghan qu'incombe la responsabilité principale du soutien des forces de sécurité afghanes. Les mécanismes de financement pour le maintien en puissance des ANSF après 2014 seront fondés sur les principes de la prise en charge et de l'appropriation de l'ensemble du processus par les Afghans.

Le Kosovo

La KFOR avait pour objectif en 2012 de continuer à favoriser l'instauration de la paix et de la stabilité dans un Kosovo multiethnique. Cette force dirigée par l'OTAN a également continué d'œuvrer à préserver la liberté de circulation et à garantir un environnement sûr et sécurisé pour l'ensemble de la population du Kosovo, en coopération avec tous les acteurs concernés. Après 2011, année difficile marquée par plusieurs incidents graves, la situation au Kosovo s'est

Effectifs de la KFOR



Chiffres approximatifs. Source: SHAPE.

améliorée en 2012, grâce aux efforts soutenus que la KFOR a déployés en étroite coopération avec la mission « État de droit » de l'Union européenne (EULEX) et avec le soutien de toutes les communautés du Kosovo.

Avec la fin de l'indépendance supervisée, le 10 septembre 2012, le Kosovo a franchi une étape importante. Néanmoins, la corruption, la criminalité organisée et l'absence de développement économique continuent d'influer sur la situation de sécurité générale, particulièrement dans la partie nord du Kosovo. L'OTAN a maintenu sa force de réserve opérationnelle au Kosovo tout au long de l'année pour pouvoir réagir rapidement à d'éventuels incidents et garantir la liberté de circulation. Toutefois, des améliorations de la situation de sécurité sur le terrain ont incité le commandant suprême des Forces alliées en Europe (SACEUR) à procéder au retrait de cette force de réserve à la fin de 2012. L'OTAN n'envisagera de nouvelles réductions d'effectifs que quand la situation sur le terrain le permettra.

« des améliorations de la situation de sécurité sur le terrain »

Parallèlement, la KFOR, soucieuse de prendre acte des nouveaux progrès accomplis sur le plan du transfert des responsabilités de sécurité aux autorités locales, a allégé le dispositif de protection du monastère de Deviç, site culturel et religieux sous statut spécial désigné. Le processus d'allègement du dispositif de protection consiste à transférer de la KFOR à la police du Kosovo la responsabilité de protéger un site religieux ou culturel revêtant une valeur symbolique particulière. Sur les neuf sites du Kosovo initialement protégés par la KFOR, seuls deux – le patriarcat de Peç et le monastère de Deçani – demeurent sous la protection directe de la KFOR, et ils feront vraisemblablement l'objet d'un transfert dans l'avenir proche. Le patriarcat de Peç devrait être le prochain site à voir son dispositif de protection allégé en 2013.

En 2012, l'OTAN a continué de soutenir la Force de sécurité du Kosovo (KSF). Dotée d'un armement léger, cette force sera amenée à assumer des tâches de sécurité qui ne sont pas du ressort de la police, par exemple les interventions d'urgence, la lutte contre l'incendie et la protection civile. Après la déclaration de la capacité opérationnelle totale de la KSF en 2013, la portée et le format du soutien de l'OTAN feront l'objet d'un ajustement.

Dans l'intervalle, des progrès ont été accomplis dans le dialogue engagé entre Belgrade et Priština sous les auspices de l'UE, notamment en ce qui concerne la gestion intégrée des frontières. Ce dialogue visant la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo demeure essentiel pour surmonter le blocage politique au sujet de la partie nord du Kosovo.

La lutte contre la piraterie

La piraterie continue de menacer la sûreté des voies maritimes au large de la Corne de l'Afrique et dans le golfe d'Aden, mais elle a marqué un recul important par rapport aux années précédentes.

La présence d'une force navale internationale dans la région a contribué à ce résultat. L'OTAN (avec l'opération Ocean Shield) ainsi que d'autres acteurs internationaux, notamment l'Union européenne (avec l'opération Atalanta) et les Forces maritimes combinées dirigées par les États-Unis, ont maintenu en permanence une présence dissuasive dans la région, ce qui a contribué à décourager et à déjouer les actes de piraterie, et à protéger les navires.

En mars 2012, les membres de l'OTAN ont fait le bilan de la situation dans une « évaluation stratégique » et ont arrêté des mesures plus énergiques de lutte contre la piraterie. Ayant établi la nécessité d'affaiblir les moyens logistiques et de soutien des pirates, ils ont instauré des mesures telles que

la neutralisation de leurs navires et de leurs skiffs, la pose de balises de localisation sur les bateaux-mères et l'autorisation de l'usage de la force pour neutraliser ou détruire les navires soupçonnés de servir à des actes de piraterie. L'OTAN a par ailleurs prolongé son opération de lutte contre la piraterie au minimum jusqu'à la fin de 2014.



© Photo de Peter Santini, maître dans la marine des États-Unis et spécialiste de la communication de masse

Somalie (AMISOM), à la demande de l'Union africaine, par la fourniture de transport maritime et aérien ainsi que par la mise à disposition d'experts appropriés sur le terrain.

L'opération Ocean Shield contribue à l'action internationale menée dans le golfe d'Aden et au large de la Corne de l'Afrique depuis 2008, en rendant possible l'acheminement sécurisé de l'aide humanitaire à destination de la Somalie. Cela a aussi permis d'accroître la sécurité de l'une des routes maritimes les plus fréquentées au monde, qui constitue la voie d'accès au canal de Suez. Quarante pour cent du commerce mondial s'effectuant par mer (ce qui représente 23% du produit intérieur brut mondial), la sûreté des voies maritimes est primordiale.

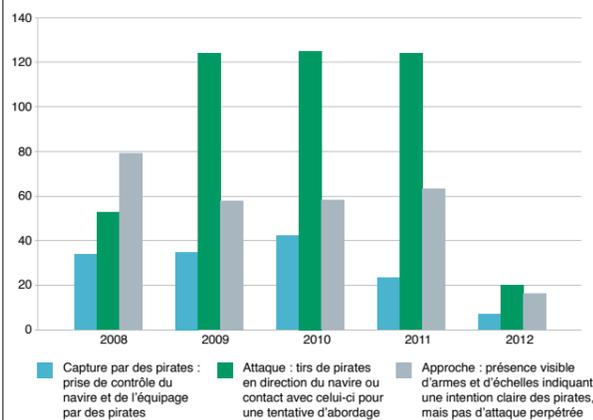
Le soutien de l'OTAN à la Turquie

La situation à la frontière sud-est de l'OTAN et les violations répétées du territoire turc ont amené la Turquie à solliciter le soutien de l'Alliance au second semestre de 2012.

En juin, après la destruction d'un de ses avions, la Turquie a demandé que le Conseil de l'Atlantique Nord examine la situation de sécurité dans la région au titre de l'article 4 du Traité de Washington. En octobre, après des tirs d'obus syriens sur la ville turque d'Akçakale ayant entraîné la mort de cinq civils, les tensions se sont encore exacerbées, ce qui a incité la Turquie à demander le soutien de l'Alliance pour le renforcement de ses capacités de défense aérienne.

Le 4 décembre, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN ont décidé de déployer des missiles Patriot pour aider la Turquie à assurer la défense de sa population et de son territoire et pour contribuer à la désescalade de la crise à la frontière de l'Alliance. L'Allemagne, les États-Unis et les Pays-Bas ont accepté de mettre chacun à disposition deux batteries de missiles Patriot, qui seront déployées sur les sites de Kahramanmaraş, Adana et Gaziantep. Ce déploiement sera purement défensif et ne sera nullement utilisé à l'appui d'une zone d'exclusion aérienne ou d'une quelconque opération offensive.

Incidents de piraterie concernant la marine marchande



Chiffres relatifs aux incidents de piraterie concernant les navires de plus de 300 tonnes qui effectuent des voyages internationaux, suivant la définition donnée dans la règle 19 du chapitre V de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (Convention SOLAS) de l'Organisation maritime internationale.

Statistiques fournies par le Quartier général du Commandement maritime allié de Northwood (Royaume-Uni), qui dirige l'opération OTAN de lutte contre la piraterie.

Les progrès réalisés en 2012 doivent être consolidés à moyen et long terme. Une présence dissuasive, aussi efficace et nécessaire soit-elle à court terme, ne peut apporter de solution durable au problème de la piraterie. Les pays de la région, dont la Somalie, doivent apprendre à lutter eux-mêmes contre la piraterie. L'OTAN a fourni en 2012 un soutien en matière de renforcement des capacités, par exemple par le biais d'une formation des garde-côtes assurée pendant les escales. L'OTAN contribue en outre à combattre les causes profondes de la piraterie à terre en continuant de soutenir la Mission de l'Union africaine en

Des capacités pour demain

L'APTITUDE de l'Alliance à mener des opérations repose avant tout sur des capacités militaires – effectifs, matériels, entraînement et arrangements de commandement et de soutien – organisées et formées pour agir sur appel. Ces capacités militaires ont été fortement sollicitées au cours de la dernière décennie. Or, l'engagement militaire de l'OTAN en Afghanistan est appelé à changer après 2014 avec le lancement d'une mission sensiblement réduite devant succéder à la FIAS dans un rôle autre que de combat. Cette évolution amènera l'Alliance à recentrer ses activités pour faire en sorte de disposer des capacités voulues pour pouvoir relever les défis sécuritaires du futur.

Au sommet de Chicago, les dirigeants des pays membres de l'Alliance se sont mis d'accord sur la manière de se préparer au mieux aux défis sécuritaires à venir, parmi lesquels pourraient figurer des menaces non conventionnelles comme des cyberattaques. Le paquet défense de Chicago doit permettre à l'Alliance de se doter d'un ensemble cohérent de forces déployables, interopérables et soutenables, par ailleurs équipées, formées, entraînées et commandées de manière à pouvoir atteindre des objectifs regroupés sous l'intitulé «Les forces de l'OTAN à l'horizon 2020».

Avec l'austérité économique en toile de fond, ces objectifs ne pourront se concrétiser que si les Alliés dépensent de façon plus intelligente. Autrement dit, il faudra qu'ils dépensent

de manière plus efficace, notamment en intensifiant la coopération multinationale, mais également de manière plus efficace, de sorte, notamment, que leurs forces restent en mesure d'opérer de concert, comme elles l'ont fait jusqu'à présent dans le cadre des missions dirigées par l'OTAN.

Un contexte économique difficile

Dans le climat économique actuel caractérisé par une réduction des dépenses publiques dans tous les secteurs, les Alliés éprouvent de plus en plus de difficultés à dégager les moyens financiers dont ils ont besoin pour conserver les capacités militaires appropriées. Alors même que l'Alliance mène la plus exigeante et la plus ambitieuse de ses missions et qu'il devient essentiel d'investir dans les capacités de demain, la plupart des pays ont vu leurs budgets de défense se contracter.

Heureusement, l'Alliance dispose, dans l'ensemble, d'un pool de forces et de capacités suffisant pour s'acquitter de toute la gamme de ses missions. Mais les retombées de la crise financière et la diminution de la part des ressources affectée à la défense dans de nombreux pays alliés ont entraîné une dépendance excessive à l'égard de quelques pays, notamment les États-Unis, ainsi que des disparités croissantes en termes de capacités entre membres européens de l'Alliance. De même, l'expérience de l'OTAN en Libye a fait ressortir certaines insuffisances notables dans des

domaines capacitaires clés, comme le renseignement et la reconnaissance. En 2012, avec l'adoption du paquet défense et le lancement d'initiatives majeures comme la défense intelligente et l'interconnexion des forces, les Alliés ont commencé à prendre les dispositions voulues pour remédier à ces problèmes.

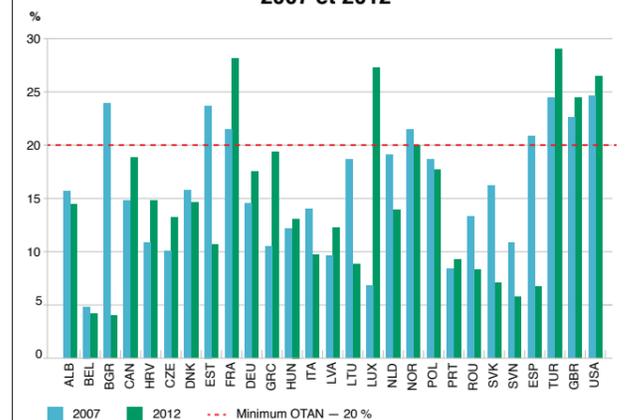
La somme des produits intérieurs bruts (PIB) de tous les pays membres hors États-Unis est supérieure à la richesse nationale de ce pays. Or, les Alliés hors États-Unis consacrent ensemble moitié moins que Washington à la défense et, au cours de la décennie entamée en 2001 – année marquée par les attentats du 11-Septembre aux États-Unis –, l'augmentation annuelle de leurs dépenses de défense a été nettement moins marquée. Les budgets de défense de la majorité des Alliés hors États-Unis connaissent en fait une baisse régulière depuis 2008.

Les diagrammes circulaires montrent que la part des États-Unis dans le montant total des dépenses de défense de l'Alliance² a augmenté entre 2007 et 2012. Alors que l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni représentent ensemble plus de 50 % des dépenses de défense supportées par les Alliés hors États-Unis, les ressources qu'ils consacrent à ce secteur ont été soumises, ces derniers temps, à des pressions de plus en plus fortes. La part représentée par les autres membres européens de l'Alliance est quant à elle passée de 8,8 à 7,5 %.

En 2006, les Alliés se sont mis d'accord pour consacrer 2 % au moins de leur PIB à la défense. Le graphique ci-avant montre où chaque Allié se situe par rapport à ce chiffre fixé par l'Organisation. En 2007, cinq Alliés seulement avaient consacré plus de 2 % de leur PIB à la défense, et ils n'étaient plus que quatre en 2012.

Il est également important, en marge de la recommandation de 2 %, de faire le point sur la destination concrète de ces ressources à l'échelle de l'Alliance. Les Alliés avaient en effet convenu que 20 % au moins des dépenses de défense devaient porter sur des équipements majeurs³, lesquels constituent un indicateur déterminant du rythme de la modernisation. Il ressort du graphique ci-dessous qu'en 2012, cinq Alliés seulement ont consacré plus de 20 % de leurs budgets de défense aux équipements majeurs, et que neuf Alliés sur les 22 ayant consacré moins de 20 % de leurs dépenses de défense à des investissements critiques pour les capacités futures n'ont pas franchi la barre des 10 %.

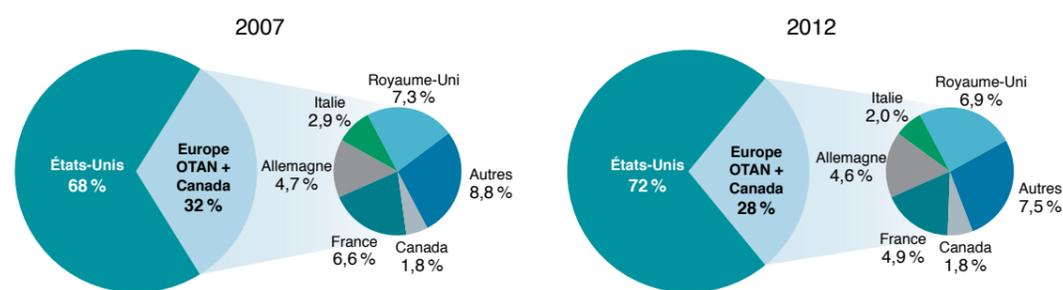
Dépenses de l'Alliance pour équipements majeurs, en % des dépenses de défense 2007 et 2012



Source : OTAN (juin 2012) – Estimations pour 2012 sauf pour CZE, FRA, HUN, SVN, ESP (chiffres de 2011) et GBR (2010)

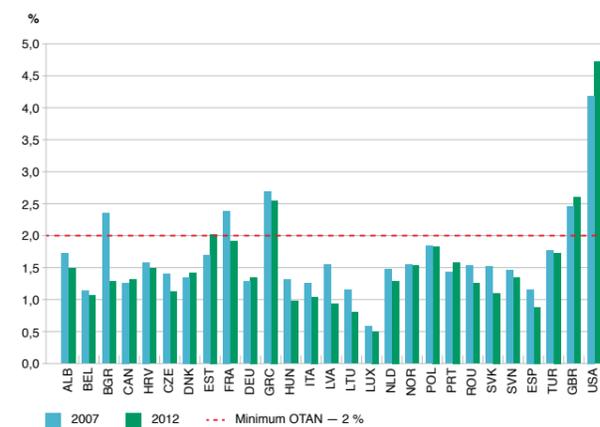
Le graphique de la page suivante montre cependant que globalement, les investissements au titre des équipements majeurs à l'échelle de l'Alliance ont augmenté entre 2003 et 2012, principalement en raison d'un accroissement des dépenses des États-Unis. Globalement toujours, les investissements au titre des équipements majeurs des membres autres que les États-Unis sont restés stables, certains pays augmentant leurs investissements alors que d'autres les réduisaient.

Dépenses de défense de l'Alliance (en %)



Source : OTAN (juin 2012) – Estimations pour 2012. Données en USD basées sur les prix et les taux de change en vigueur en 2005. Note: les pourcentages figurant dans les petits diagrammes circulaires ont été arrondis.

Dépenses de défense de l'Alliance en % du PIB 2007 et 2012

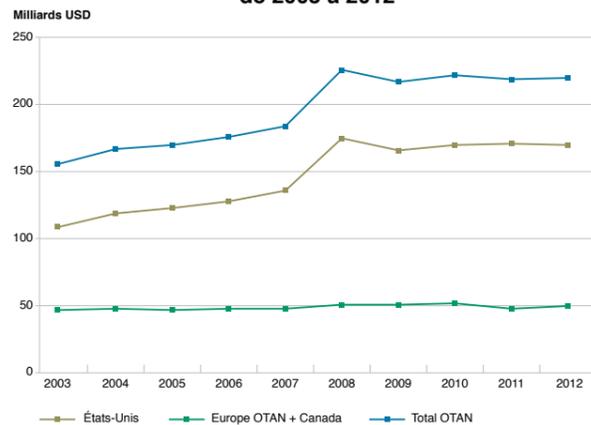


Source : OTAN (juin 2012) – Estimations pour 2012, sauf pour la Hongrie et la Slovaquie (chiffres de 2011). Données basées sur les prix de 2005

2 Pour ce qui concerne tous les graphiques publiés dans le présent chapitre, on retiendra que l'Albanie et la Croatie ont rejoint l'Alliance en 2009 et que l'Islande ne possède pas de forces armées.

3 Les dépenses exposées au titre des équipements majeurs englobent les coûts de recherche et développement correspondants.

Dépenses de l'Alliance pour équipements majeurs de 2003 à 2012



Source : OTAN (juin 2012) – Estimations pour 2012
Données en milliards USD basées sur les prix et les taux de change en vigueur en 2005

Ces disparités en termes d'investissements ont eu deux conséquences, à savoir une dépendance militaire sans cesse plus marquée envers les États-Unis et des asymétries capacitaires croissantes entre membres européens. Cet état de choses risque de fragiliser la solidarité au sein de l'Alliance et compromet la capacité des Alliés européens d'agir sans la participation des États-Unis. Les coupes opérées dans les programmes européens d'acquisition de matériels pourraient par ailleurs affaiblir la base industrielle du secteur de la défense sur l'Ancien continent et entamer l'aptitude des forces armées européennes à rester à la pointe de la technologie.

Ceci dit, la contribution d'un membre de l'Alliance ne se mesure pas uniquement à ses dépenses de défense. L'opération menée par l'OTAN en Afghanistan a certes absorbé une partie importante des capacités des Alliés durant une décennie, mais elle a également stimulé la modernisation de leurs forces. De plus, l'Alliance est restée puissamment engagée sur d'autres fronts, et ce principalement avec le concours de ses membres autres que les États-Unis. L'opération dirigée par l'OTAN au Kosovo, les activités de police et de défense aériennes menées dans l'espace aérien de l'OTAN, les quatre forces maritimes permanentes et la force en attente à haut niveau de préparation de l'Alliance (Force de réaction de l'OTAN, ou NRF) ont dû être soutenues par un apport de forces ininterrompu.

Enfin, la baisse des dépenses de défense au sein de l'Alliance aura eu une troisième conséquence. Si l'on dépasse le cadre de l'Alliance pour se placer au niveau global, on constate que les dépenses de défense cumulées de l'OTAN restent les plus élevées au monde. Ceci dit, alors que la part de l'OTAN dans les dépenses mondiales de défense s'élevait encore à 60% en 2011, elle a néanmoins tendance, depuis les 69% enregistrés en 2003, à baisser de manière régulière. Même si elle reste prédominante aujourd'hui, cette part pourrait, à supposer que les membres de l'Alliance et les autres pays maintiennent le rythme et la composition actuels de leurs dépenses de défense, chuter à 56%, voire plus bas.

Ensemble, ces trois problèmes pourraient, au fil du temps, remettre en question l'aptitude de l'Alliance à contribuer aux efforts internationaux de gestion des crises et aux initiatives de sécurité en coopération. Pour cette raison, ils ont figuré au centre des travaux de l'Alliance en 2012.

« Les forces de l'OTAN à l'horizon 2020 »

L'OTAN doit continuer de s'assurer qu'elle dispose de toutes les capacités qui lui sont nécessaires pour accomplir la gamme complète de ses tâches et missions. Au sommet de Chicago, en mai 2012, les dirigeants des pays de l'OTAN ont fixé un objectif ambitieux mais réaliste pour l'Alliance : les forces de l'OTAN à l'horizon 2020. L'objectif est de disposer d'un ensemble cohérent de forces déployables, interopérables et soutenables qui soient équipées, formées, entraînées et commandées de manière à pouvoir atteindre les objectifs que l'Alliance s'est fixés. Ces forces alliées devront être capables d'opérer ensemble et avec les partenaires dans n'importe quel environnement.

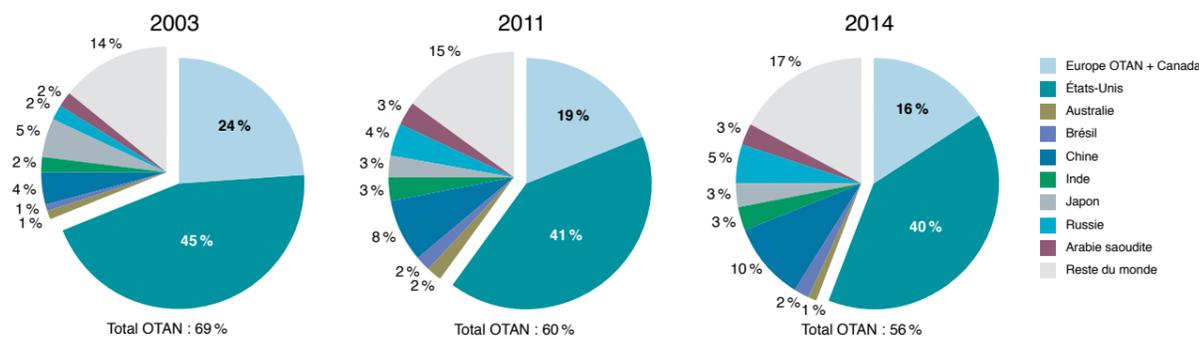
Avec le temps, les Alliés ont fait des efforts considérables pour améliorer l'efficacité de leurs contributions aux opérations de l'OTAN. La nécessité de maintenir l'engagement de l'OTAN en Afghanistan, notamment, a eu un effet positif sur la capacité globale des Alliés à déployer et à soutenir une proportion de plus en plus importante de leurs forces loin de leurs bases d'attache. Aujourd'hui, les forces des pays de l'OTAN comme celles des pays partenaires sont bien mieux préparées à conduire des opérations expéditionnaires complexes dans un environnement difficile et peu familier. En 2010, les 23 Alliés européens dotés de forces armées avaient, pour la plupart, accru la déployabilité et la soutenabilité de leurs forces terrestres (renforcement de la déployabilité chez 18 Alliés, et de la soutenabilité chez 17 Alliés). De fait, en 2010, ces 23 Alliés européens avaient, au total, accru leurs forces terrestres déployables de 110 000 hommes par rapport à 2004, soit une augmentation de plus de 25%. Au cours de la même période, les effectifs des forces terrestres soutenables ont augmenté dans une proportion tout aussi importante.

et élargir la zone d'opération des forces navales de nombreux pays de l'Alliance.

Il s'ensuit que les forces dont l'Alliance dispose aujourd'hui n'ont plus grand-chose à voir avec les forces dont elle disposait il y a une vingtaine d'années. Dans la plupart des cas, les corps d'armée nationaux à dominante blindée qui montaient la garde pendant la guerre froide ont été remplacés par des corps de réaction rapide multinationaux combinant forces lourdes et forces légères. De nombreux escadrons aériens des pays de l'Alliance, autrefois tributaires de leurs bases d'attache sur le plan logistique, sont à présent capables de se déployer en quelques jours dans d'autres pays – comme ce fut le cas en 2011 lors de l'opération Unified Protector, avec des déploiements au départ de la Belgique, du Danemark, de la Norvège, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, et à destination d'aérodromes de l'OTAN en Espagne, en France, en Grèce et en Italie – voire dans d'autres continents – depuis l'Europe jusqu'en Afghanistan. Pour la toute première fois, des marines de pays de l'Alliance opèrent régulièrement, sous commandement OTAN, dans l'ouest de l'océan Indien, dans le cadre des efforts déployés par la communauté internationale au sens large pour lutter contre la piraterie. L'expérience acquise a montré que les différentes armées doivent maintenir, ou viser, un équilibre satisfaisant entre les forces combattantes de première ligne – qu'elles soient terrestres, aériennes ou maritimes – et les moyens de soutien qui leur permettent d'opérer.

Les fondements des forces de l'OTAN à l'horizon 2020 sont donc établis, mais il convient de les préserver en cette période de difficultés budgétaires sans précédent. À cette fin, l'OTAN s'emploie à instaurer une culture de coopération renforcée grâce à la défense intelligente et à l'initiative d'interconnexion des forces, et elle continue de mener des réformes à grande échelle pour créer des structures plus légères et plus efficaces.

Dépenses de défense de l'OTAN en % des dépenses de défense mondiales



Source : Banque mondiale (2012) – Calculs et extrapolation OTAN

Données basées sur le PIB nominal exprimé en USD

« un ensemble cohérent de forces déployables, interopérables et soutenables »

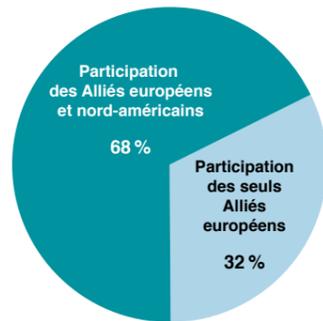
Ces améliorations s'expliquent par une série de mesures visant à atteindre plusieurs objectifs : accroître la mobilité et la soutenabilité des forces terrestres ainsi que la capacité de transport de troupes par voie aérienne et par voie maritime ; améliorer la capacité des avions de combat tactiques de se déployer sur des aérodromes éloignés, et d'opérer depuis ces derniers, dans des conditions opérationnelles difficiles ;

La défense intelligente

La défense intelligente, c'est un nouvel état d'esprit, qui permet aux pays de travailler ensemble pour développer et pour maintenir des capacités qu'ils ne pourraient pas développer ni se procurer seuls, et qui leur permet de dégager des ressources pour le développement d'autres capacités.

Au sommet de Chicago, les Alliés ont décidé de donner suite à un premier ensemble de 22 projets relevant de la défense intelligente, qui déboucheront sur une plus grande efficacité opérationnelle, des économies d'échelle et une interconnexion plus étroite des forces de l'OTAN. L'expérience tirée de la mise en œuvre de ces projets devrait contribuer à instaurer

Participation des Alliés à des projets de défense intelligente



Source : OTAN (décembre 2012)

la confiance dans la coopération multinationale concernant les capacités de grande envergure requises par l'Alliance. Ces projets sont notamment les suivants :

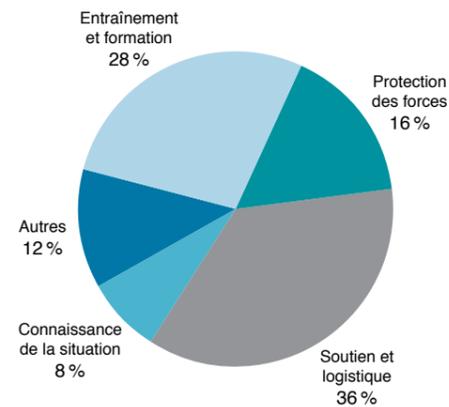
Interface d'armement universelle de l'OTAN : solution technique qui permet l'utilisation, par différents avions de chasse, de munitions provenant de différentes sources et de différents pays, dans le but d'offrir une souplesse d'utilisation des munitions dans l'ensemble de l'Alliance. Les opérations aériennes menées en Libye en 2011 ont démontré l'importance de ce type de projet.

Avions de patrouille maritime : pool multinational d'avions de patrouille maritime à la disposition de tous les pays participants, mais aussi d'autres pays, à leur demande, pour une utilisation plus souple et plus efficace des moyens disponibles.

Installations multinationales de traitement médical : installations médicales modulaires normalisées pour des déploiements multinationaux à l'appui d'opérations, qui permettront aux pays d'utiliser de manière optimale les moyens médicaux.

Modules d'activation de base aérienne déployable : une base aérienne déployable sera créée par la mise en commun d'éléments constitutifs d'aérodromes déployables à l'appui des opérations. Ces aérodromes déployables sont dénommés modules d'activation de base aérienne déployable. Le pool multinational de modules d'activation de base aérienne déployable sera constitué à partir des capacités mises à disposition par divers pays.

Catégories capacitaires des projets de défense intelligente



Depuis le sommet de Chicago, la défense intelligente a déjà permis le lancement de plusieurs nouveaux projets. Pour que ces résultats positifs aboutissent à une réussite durable, toutes les parties prenantes, y compris l'industrie de défense, adoptent l'état d'esprit de la défense intelligente et cultivent la coopération de défense. Les Alliés européens sont associés à chacun des 25 projets relevant de la défense intelligente agréés jusqu'ici, et ils assument le rôle de chef de file pour les deux tiers de ces projets environ. En fait, un tiers de ceux-ci ont une participation strictement européenne.

Outre ces projets de défense intelligente, l'Alliance est engagée dans la mise en œuvre de trois programmes multinationaux qui revêtent une importance particulière : la défense antimissile, la capacité alliée de surveillance terrestre, et le renseignement, la surveillance et la reconnaissance interarmées. Ces programmes ont pour but de doter l'OTAN d'une capacité militaire collective de pointe qui lui permettra de faire face aux menaces sécuritaires émergentes et de répondre aux besoins opérationnels restant à satisfaire.

La défense antimissile

L'OTAN reste préoccupée par la menace croissante qu'engendre la prolifération des missiles balistiques, qui pourraient emporter des têtes conventionnelles, chimiques ou nucléaires. Mettant à profit le programme de défense contre les missiles de théâtre, qui vise à protéger les troupes déployées, les dirigeants des pays de l'OTAN ont décidé, au sommet de Lisbonne de 2010, d'élargir ce programme afin qu'il assure la couverture totale et la protection de l'ensemble des populations et du territoire des pays européens de

l'Alliance. Au sommet de Chicago de 2012, les dirigeants des pays de l'OTAN ont fait un premier pas important vers cet objectif en déclarant une capacité intérimaire de défense contre les missiles balistiques, qui offre désormais une couverture maximale, dans la limite des moyens disponibles, pour défendre les populations, le territoire et les forces de l'Alliance dans les pays européens méridionaux de l'OTAN.

L'OTAN s'emploie activement à renforcer ses arrangements de commandement et de contrôle, en intégrant les contributions des pays telles que le radar avancé américain, les navires de surface Aegis américains dotés d'une capacité de défense antimissile balistique, qui opèrent en Méditerranée, ainsi que plusieurs moyens proposés par d'autres Alliés.

Au sommet de Chicago, les dirigeants des pays de l'OTAN ont par ailleurs répété qu'ils étaient déterminés à coopérer avec la Russie en matière de défense antimissile. Ils ont réaffirmé que le programme de défense antimissile de l'OTAN en Europe n'était pas dirigé contre la Russie et qu'il ne porterait pas atteinte aux capacités de dissuasion stratégique russes. Ils ont en outre proposé à la Russie de mettre sur pied deux centres conjoints de défense antimissile – sur la fusion des données, ainsi que sur les plans et opérations – et d'élaborer un régime de transparence sur la défense antimissile. La coopération en matière de défense contre les missiles de théâtre a dominé les débats et les activités en 2012. En mars, le Conseil OTAN-Russie a organisé en Allemagne un exercice assisté par ordinateur auquel ont participé des experts originaires de Russie et de pays de l'OTAN, démontrant que la coopération n'est pas seulement possible mais qu'elle serait aussi mutuellement bénéfique. Toutefois, des progrès doivent encore être accomplis si l'on veut que la coopération avec la Russie en matière de défense antimissile puisse livrer toutes ses potentialités.

La capacité alliée de surveillance terrestre (AGS)

L'opération dirigée par l'OTAN en Libye a montré l'importance d'une capacité aéroportée de surveillance terrestre et de reconnaissance pour fournir aux commandants une image globale de la situation sur le terrain. Pour l'AGS, une capacité qui appartiendra à l'OTAN et qui sera exploitée par elle, 2012 a été une année phare. Le 20 mai, en marge du sommet de Chicago, un contrat d'acquisition a été signé pour la livraison de cette capacité.

La capacité centrale initiale, composée de cinq véhicules aériens sans pilote Global Hawk et des systèmes associés, est en cours d'acquisition par 13 pays participants, mais le Conseil de l'Atlantique Nord a également décidé,

le 3 février 2012, que le financement commun de l'OTAN serait engagé et utilisé pour l'infrastructure et les communications par satellite, ainsi que pour l'exploitation et le soutien de l'AGS lorsque le système sera totalement opérationnel, en 2017. Les contributions en nature fournies par la France et par le Royaume-Uni permettront de compléter l'AGS par des systèmes de surveillance supplémentaires.



© OTAN

Ce nouveau système sera une composante clé d'une capacité plus large de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées (JISR), qui doit permettre à l'Alliance dans son ensemble d'avoir une meilleure connaissance situationnelle de son environnement de sécurité, à l'appui de ses missions de dissuasion, de défense et de gestion de crise.

Le renseignement, la surveillance et la reconnaissance interarmées (JISR)

Au cours d'une opération militaire, il est difficile de fournir « la bonne information à la bonne personne au bon moment ». En 2012, une initiative JISR a été lancée, qui doit aider à coordonner la collecte, l'analyse et la diffusion des informations. Les informations collectées par le système AGS et par d'autres moyens ISR seront exploitées à l'appui des missions de l'Alliance, intégrant les opérations et le renseignement.

Cela permettra de coordonner le recueil, le traitement, la diffusion et le partage à l'échelle de l'OTAN des données ISR, à l'appui direct des opérations en cours et futures.

Basée au départ sur une proposition faite par huit Alliés au mois d'avril afin de remédier aux insuffisances dans le domaine JISR constatées lors des opérations en Afghanistan et en Libye, la mise en place d'une capacité JISR durable de l'OTAN est apparue au sommet de Chicago comme l'un des

besoins capacitaires les plus critiques de l'Alliance. Au mois de juin, un essai technique a été organisé en Norvège dans le but de tester la connectivité des systèmes de surveillance de 17 Alliés. Les résultats de cet essai guideront les travaux complémentaires sur l'initiative JISR qui seront menés en 2013.

L'initiative d'interconnexion des forces (CFI)

En opérant ensemble en Afghanistan, dans des conditions difficiles, les Alliés et les pays non OTAN fournisseurs de troupes ont tissé des liens étroits d'interopérabilité au service d'une cause commune. Après 2014, une fois que la FIAS aura mené à bien sa mission, il sera important de maintenir cette culture.

L'initiative d'interconnexion des forces a pour but de faire en sorte que les forces puissent communiquer et travailler les unes avec les autres. À la base, cela suppose que les personnes se comprennent et, à l'échelon suivant, que l'on utilise des doctrines, des concepts et des procédures communs, de même que du matériel interopérable. Ensuite, il faut que les forces développent la pratique du travail en commun, dans le cadre d'entraînements et d'exercices interarmées et multinationaux, et enfin, qu'elles normalisent les compétences et fassent un meilleur usage de la technologie. Ces trois aspects – communication, pratique et validation – constituent les différentes facettes de l'initiative. Les C4ISR (commandement, contrôle, communication, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance) – ciment

qui lie les forces de l'OTAN – sont au centre de ces travaux. L'initiative d'interconnexion des forces doit aussi permettre de tirer davantage parti de la formation, de l'entraînement et des exercices pour renforcer les liens entre les forces des pays membres de l'OTAN et pour maintenir le niveau d'interopérabilité nécessaire en vue des opérations futures.

La réforme à l'échelle de l'OTAN

La réforme des structures internes fait partie intégrante de la transformation que connaît l'Alliance. En 2012, c'est la réforme des agences, du Secrétariat international et de l'État-major militaire international qui a occupé l'avant-scène. Dans le même temps, la mise en œuvre de la réforme de la structure de commandement militaire s'est poursuivie.

La réforme des agences, approuvée en juin 2011, avait pour objectif d'améliorer leur gouvernance ainsi que l'efficacité et l'efficacité des services et des programmes, et, à terme, de faire des économies. Les agences de l'OTAN fournissent un soutien indispensable aux opérations et gèrent l'acquisition des capacités importantes. Par conséquent, la rationalisation des fonctions, services et programmes assurés par ces agences et leur regroupement au sein d'une nouvelle structure va tout à fait dans le sens de l'initiative de défense intelligente – qui vise l'obtention d'une plus grande interopérabilité des capacités de défense et d'un meilleur rapport coût-efficacité dans ce domaine grâce à des dépenses plus réfléchies et à une coopération renforcée.

En juillet 2012, conformément au plan de mise en œuvre de la réforme, quatre nouvelles organisations OTAN – information et communication, soutien, acquisition, et science et technologie – ont vu le jour sur décision du Conseil de l'Atlantique Nord, regroupant les compétences des anciennes agences. Le processus de restructuration sera mené en trois phases, réparties sur les deux années à venir, avec tout d'abord un regroupement puis, progressivement, une optimisation de tous les éléments qui seront pris en charge par les nouvelles organisations. Des mesures de transition ont été prises, qui doivent permettre de garantir la continuité des services et des capacités.

La mise en œuvre de la structure de commandement rationalisée, approuvée en juin 2011, est intervenue le 1^{er} décembre 2012. La structure de commandement de l'OTAN est passée de onze à sept entités⁴, et cette réduction s'est accompagnée d'une diminution de 33 % des postes⁵. La nouvelle structure de commandement est illustrée ci-contre.

La colocalisation du Secrétariat international et de l'État-major militaire international au siège de l'OTAN, qui vise à améliorer les procédures de travail internes, a été menée à bien à la mi-2012 comme prévu. Les débats sur la réforme globale du Secrétariat international se sont poursuivis, le but ultime étant de passer progressivement à un personnel moins nombreux mais plus flexible et résolument orienté vers les domaines prioritaires de l'OTAN, avant l'emménagement dans le nouveau Siège, en 2016. D'importantes réductions ont déjà eu lieu au sein du personnel de soutien, et des travaux sont en cours qui visent à trouver d'autres possibilités de gains d'efficacité. Dans le même temps, un réexamen de l'État-major militaire international a été mis en route. L'OTAN a par ailleurs revu ses procédures financières en 2012, et a défini un certain nombre de mesures destinées à améliorer la responsabilité, la transparence et l'efficacité.

Les défis de sécurité émergents

En 2012, l'OTAN a continué de s'investir dans la problématique des défis de sécurité émergents, s'employant à transposer les orientations en plans concrets et activités pratiques.

La cyberdéfense

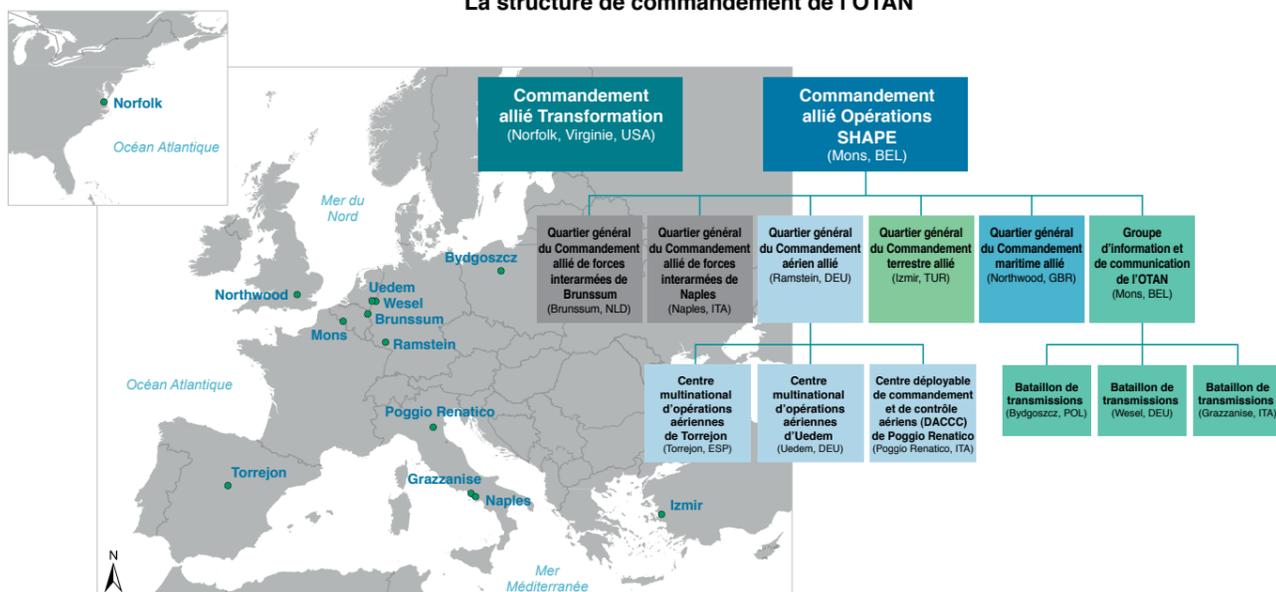
L'OTAN poursuit la mise en œuvre de sa nouvelle politique de cyberdéfense sur la base du plan d'action exhaustif et ambitieux lancé en octobre 2011. Au printemps 2012, elle a ainsi conclu un contrat important d'un montant de 58 millions d'euros avec un consortium d'entreprises du secteur privé afin de renforcer notablement sa capacité propre de cyberdéfense opérationnelle : la capacité OTAN de réaction aux incidents informatiques (NCIRC).

Lorsque ce projet sera achevé, à l'automne 2013, et que tous les réseaux de l'OTAN auront été regroupés sous une protection centrale, la capacité de l'Organisation d'assurer la défense de ses réseaux civils et militaires contre tous les types d'intrusion et d'attaque s'en verra considérablement renforcée. L'OTAN sera également mieux préparée à prêter assistance à des pays membres ou partenaires de l'Alliance lorsqu'il s'agit de détecter une cyberattaque, d'assurer la défense contre une telle attaque ou de rétablir le fonctionnement normal des réseaux ; elle pourra en outre déployer plus rapidement des équipes de réaction rapide auprès des institutions qui en auront fait la demande. Pour renforcer davantage encore ses capacités de cyberdéfense, l'OTAN a créé une cellule d'évaluation de la cybermenace et organisé son premier exercice de gestion de crise de grande ampleur articulé autour d'un scénario de cyberdéfense. Un autre exercice annuel, « Cyber Coalition », a également eu lieu pendant l'année écoulée. Cet exercice, qui a mis en présence à la fois des Alliés et des partenaires, a démontré l'intérêt de ce type d'initiative s'agissant d'éprouver les procédures de réaction aux incidents et de gestion de crise.

La lutte contre le terrorisme

Au sommet de Chicago, un nouvel ensemble de principes directeurs pour la stratégie de l'OTAN en matière de lutte contre le terrorisme a été entériné, ce qui permettra d'adopter un plan d'action concret en 2013. Dans le cadre du programme de travail pour la défense contre le terrorisme, plusieurs exercices ainsi que des essais et des démonstrations sur le terrain ont permis aux Alliés d'arrêter des normes communes pour l'ouverture d'itinéraires piégés, la lutte contre les engins explosifs improvisés et la neutralisation

La structure de commandement de l'OTAN



⁴ Ces chiffres concernent le Commandement allié Opérations (ACO) et le Commandement allié Transformation (ACT).

⁵ Ce pourcentage se rapporte à l'ensemble de la structure de commandement : l'ACO, l'ACT et l'Agence OTAN de services de systèmes d'information et de communication.

des explosifs en toute sécurité. La coopération OTAN-Russie a progressé sur le projet STANDEX (détection à distance des explosifs) qui vise à protéger les moyens de transport en commun dans les grandes villes contre les attentats terroristes ; par ailleurs, l'OTAN et la Russie ont organisé des exercices de lutte contre le terrorisme et intensifié leurs échanges d'informations et d'expériences concernant les réponses à apporter à la menace terroriste. Dans le domaine de la protection contre les agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, l'OTAN s'est plus particulièrement attachée à la dimension maritime, notamment aux visites et aux inspections des navires soupçonnés de transporter de telles substances.

La revue de la posture de dissuasion et de défense

L'un des grands acquis du sommet de Chicago est la revue de la posture de dissuasion et de défense, qui a permis d'examiner dans le détail la capacité de l'OTAN à conserver son potentiel de défense et de dissuasion face au large éventail de menaces du XXI^e siècle. Cette revue engage l'OTAN à maintenir une combinaison appropriée de capacités

nucléaires, conventionnelles et de défense antimissile pour la dissuasion et la défense, afin d'honorer les engagements énoncés dans le concept stratégique de 2010. Elle stipule également que les Alliés continueront à apporter leur soutien aux efforts de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération.

La revue réaffirme qu'aussi longtemps qu'il y aura des armes nucléaires, l'OTAN restera une alliance nucléaire et que tous les éléments composant la dissuasion nucléaire de l'OTAN resteront sûrs, sécurisés et efficaces. Les Alliés ont décidé d'élaborer des concepts garantissant une participation aussi large que possible aux arrangements pour le partage du nucléaire, notamment au cas où l'OTAN devrait décider de réduire sa dépendance à l'égard des armes nucléaires non stratégiques stationnées en Europe. De plus, la revue indique que l'OTAN réfléchira à des mesures de transparence réciproques avec la Russie, afin de favoriser une posture de dissuasion nucléaire au niveau le plus bas qui soit compatible avec la sécurité des Alliés.

Élargir les partenariats

EN CETTE PÉRIODE de risques et de menaces à la fois complexes, imprévisibles et planétaires, la sécurité passe par une action en coopération. L'OTAN continue de renforcer ses liens avec d'autres pays et organisations dans le monde, fidèle en cela à l'engagement en faveur de la sécurité coopérative qui figure dans le concept stratégique de 2010.

En 2012, l'Alliance a cherché à élargir le champ de ses partenariats et à renforcer les partenariats existants susceptibles d'apporter une contribution concrète à l'accomplissement de ses tâches fondamentales.

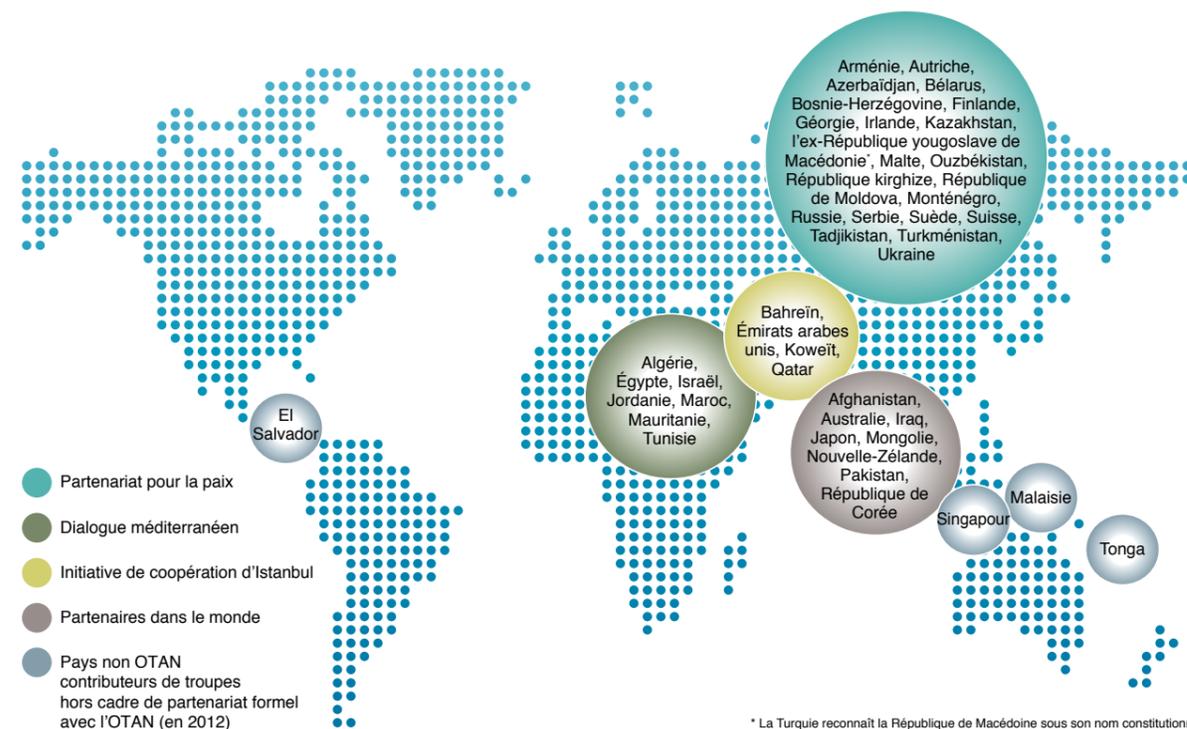
Des partenaires plus diversifiés

Au cours des deux dernières décennies, l'OTAN a mis en place un réseau de partenariats structurés avec des

pays appartenant à la zone euro-atlantique, à la région méditerranéenne et à la région du Golfe, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales. En s'appuyant sur ces partenariats formels, elle s'est tournée vers d'autres partenaires dans le monde, avec lesquels elle a noué des relations individuelles.

Bon nombre des partenaires de l'Alliance ont apporté leurs propres contributions politiques, opérationnelles et financières aux opérations dirigées par l'OTAN. Saluant ces contributions, les dirigeants des pays de l'Alliance se sont réunis – à l'occasion du sommet tenu à Chicago en mai 2012 – avec les dirigeants d'un groupe de treize pays partenaires : Australie, Autriche, Émirats arabes unis, Finlande, Géorgie, Japon, Jordanie, Maroc, Nouvelle-Zélande, Qatar, République de Corée, Suède et Suisse.

Pays partenaires et pays non OTAN fournissant des troupes aux opérations dirigées par l'OTAN



En juin, l'OTAN et l'Australie ont signé une déclaration politique conjointe reflétant les liens toujours plus étroits qui les unissent et leur détermination à approfondir la coopération face aux menaces communes. Cet accord bilatéral va prochainement s'accompagner d'un programme individuel de partenariat et de coopération reprenant les activités de coopération en cours et présentant les priorités pour la coopération future. L'Iraq, la Mongolie, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée ont également signé avec l'OTAN pour la première fois en 2012 des programmes individuels de partenariat et de coopération.

La carte de la page précédente illustre toute l'étendue des relations qu'entretient l'OTAN avec divers pays.

« la sécurité passe par une action en coopération »

La coopération entre l'OTAN et la Russie conserve une importance stratégique, car toutes deux ont des intérêts de sécurité communs et sont confrontées aux mêmes défis. Cette coopération s'est approfondie en ce qui concerne l'Afghanistan, qu'il s'agisse de l'extension du soutien de la Russie à l'OTAN pour ses besoins de transit liés à la mission de la FIAS, de la formation d'agents de la lutte antidrogue, ou de la maintenance des hélicoptères de l'armée afghane. Dans le domaine de l'espace aérien en coopération, les pays de l'OTAN et la Russie ont élaboré une initiative, qui permet à des pays voisins de surveiller tout aéronef civil présumé victime d'un détournement par des terroristes. Ce système a atteint sa capacité opérationnelle en décembre 2011. Un exercice de simulation – baptisé *Vigilant Skies 2012* – visant à tester les procédures et les capacités s'est déroulé les 13 et 14 novembre 2012.

Les autres partenariats formels de l'Alliance ont également progressé en 2012. L'OTAN s'efforce de trouver un accord sur un nouveau cadre politique pour le Dialogue méditerranéen, de nature à renforcer les relations existant entre les pays de l'Alliance et les sept pays partenaires qui participent à cette initiative. Le Koweït a généreusement accepté d'accueillir un Centre pour l'Initiative de coopération d'Istanbul, qui aidera l'OTAN à approfondir ses relations avec tous ses partenaires du Golfe.

Les relations avec les organisations internationales se développent à un rythme soutenu. L'OTAN et l'ONU ont renforcé les contacts de haut niveau en 2012. Les personnels de l'OTAN et de l'Union européenne servent côte à côte

au Kosovo, en Bosnie-Herzégovine et en Afghanistan. Des contacts entre services ont lieu régulièrement afin d'échanger des informations et d'éviter des doublons, notamment dans le domaine du développement capacitaire. L'OTAN maintient également des contacts réguliers avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, et elle continue d'étudier les possibilités de coopérer davantage avec l'Union africaine et d'autres organisations régionales.

Une collaboration étroite avec les partenaires d'opérations

L'un des accomplissements majeurs de l'OTAN en ce qui concerne les partenariats a été le développement de l'expertise nécessaire pour que les forces armées de l'OTAN et des pays partenaires puissent travailler ensemble et exécuter des opérations interarmées complexes. Les Alliés restent déterminés à attribuer aux partenaires d'opérations un rôle structurel dans la formulation de la stratégie et des décisions, depuis la phase de planification jusqu'à la phase d'exécution des opérations dirigées par l'OTAN – en cours ou futures – auxquelles ils contribuent. Cela a été le cas pour la mission de la FIAS, à laquelle participent 50 pays, et pour l'opération menée en Libye. C'est ce qui se passe maintenant pour la planification de la mission post-2014 que dirigera l'OTAN en Afghanistan, puisque les pays ayant manifesté leur volonté de s'engager à fournir une contribution concrète et substantielle sont déjà associés à cette planification.



© Commonwealth d'Australie 2012

Une coopération accrue face aux défis de sécurité

L'OTAN intensifie également son engagement avec les partenaires dans de nouveaux domaines, comme la cybersécurité ou la sécurité énergétique. En 2012, des partenaires ont participé à l'exercice annuel de cybersécurité, destiné à tester les procédures de réaction aux incidents et de gestion de crise. Par ailleurs, la participation des partenaires s'accroît également dans le domaine de la mise en place d'institutions de défense. Le programme pour le développement de l'intégrité, par exemple, apporte un soutien sur mesure à l'Afghanistan et aux pays de l'Europe du Sud-Est pour les aider à réduire le risque de corruption dans le secteur de la défense. En favorisant les bonnes pratiques et en fournissant des outils pratiques, ce programme aide à renforcer la transparence et la responsabilité, et il permet, au final, de réaliser des économies.

La formation est un élément clé de la transformation dont l'OTAN se sert pour favoriser la réforme des institutions dans les pays partenaires. Les programmes de formation et d'entraînement conçus par l'Alliance – qui étaient axés au départ sur l'amélioration de l'interopérabilité entre les forces des pays de l'OTAN et celles des pays partenaires – ont

été développés. Ils permettent désormais aux Alliés et aux partenaires de collaborer sur les moyens de mettre en place, de développer et de réformer les instituts de formation dans les domaines militaire, de la sécurité et de la défense. Des programmes de renforcement de la formation Défense ont été mis en place avec l'Afghanistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan et la République de Moldova. En 2012, l'Iraq et la Mauritanie ont également commencé à coopérer dans ce domaine avec l'OTAN, tandis que l'Ouzbékistan et l'Ukraine ont sollicité une assistance.

Le maintien de la politique de la porte ouverte

Au sommet de Chicago, l'OTAN s'est réunie avec les quatre pays partenaires qui aspirent à l'adhésion à l'OTAN – la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, le Monténégro et l'ex-République yougoslave de Macédoine⁶ –, et elle a réitéré sa détermination à accueillir de nouveaux membres. L'OTAN continuera de travailler avec ces quatre pays pour la mise en œuvre des réformes qui leur permettront de répondre aux normes de l'Alliance.

6 La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.



Division Diplomatie publique de l'OTAN
1110 Bruxelles – Belgique
www.nato.int

© OTAN 2013